

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

Le Relais Départemental du Tourisme Rural
4, rue Bartisch
67100 STRASBOURG
représenté par M. Paul SCHIELLEIN, Président

d'une part,

et

L'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne
12, rue du Général de Gaulle
67270 SCHWINDRATZHEIM
représentée par M. Gabriel MULLER, Président

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Le Relais Départemental du Tourisme Rural et l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne partagent une volonté commune de préserver le patrimoine architectural alsacien.

Les deux associations fêteront ensemble leur 40^{ème} anniversaire en 2013. Cet évènement marquera leur intention de conjuguer leurs efforts et de mettre en place un partenariat et des actions en faveur de la sauvegarde de la maison alsacienne.

1. Conservation du patrimoine architectural

Le réseau des Gîtes de France a pour objet de participer de façon directe ou indirecte à l'aménagement du territoire, à l'entretien et au développement de l'habitat principalement en milieu rural en vue de son utilisation à des fins touristiques.

Les villes et villages typiques étant la motivation première des touristes pour visiter notre région, le Relais Départemental du Tourisme Rural et l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne s'engagent à :

- Conseiller les porteurs de projets « Gîtes de France », propriétaires de maisons et/ou de dépendances typiques et désireux d'entreprendre une restauration.
- Réaliser un document d'information à l'attention des porteurs de projet « Gîtes de France ».

2. Communication

- Le Relais Départemental du Tourisme Rural associera l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne à différentes manifestations pour sensibiliser les propriétaires d'hébergements de tourisme rural à la valeur des maisons alsaciennes et pour animer des réunions axées sur le patrimoine.
- Le RDTR et l'ASMA mettront en place des liens réciproques sur leur site internet.

3. Animation

Le Relais Départemental du Tourisme Rural et l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne s'engagent à organiser une à deux demi-journées « découverte de la maison alsacienne » à l'attention des vacanciers séjournant dans les hébergements « Gîtes de France » durant les mois de juillet et août.

Toute nouvelle action fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

Fait à Strasbourg, le 27 novembre 2012

Paul SCHIELLEIN
Président du Relais Départemental du
Tourisme Rural

Gabriel MULLER
Président de l'Association pour la
Sauvegarde de la Maison Alsacienne

